



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Concours externe BAC + 3 du CAPES

Section : langues régionales

Option : créole

- 1) Exemple de sujet pour la première épreuve d'admission
- 2) Attendus de l'épreuve
- 3) Extrait de l'arrêté du 17 avril 2025

Les épreuves des concours externes du Capes BAC +3 sont déterminées dans [l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré](#), publié au Journal Officiel du 19 avril 2025, qui fixe les modalités d'organisation du concours et décrit le schéma des épreuves.

CAPES BAC + 3
Sujet 0 / Première épreuve d'admission

Axe : Représentation de soi et rapport à autrui

Première partie

Cette partie, conduite en créole, ne devra pas dépasser 30 minutes.

Vous réaliserez un exposé d'une durée maximale de 10 minutes, au cours duquel vous restituerez, analyserez et commenterez le document vidéo (cf. document 1) qui vous est proposé.

Vous devrez établir et expliciter les liens entre ce document et l'ensemble des documents mis à votre disposition.

Cet exposé sera suivi d'un entretien avec le jury, qui portera une attention particulière à la maîtrise de la langue créole par le candidat.

Seconde partie

Cette partie, conduite en français, ne devra pas dépasser 30 minutes.

Vous présenterez un exposé de 10 minutes maximum au cours duquel vous expliciterez l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier.

Cet exposé sera suivi d'un entretien avec le jury, qui sera particulièrement attentif au niveau de langue française du candidat.

Document 1 : DOCUMENT VIDÉO

Titre : *Popilè*

Durée : 3,27 mn

Source : Chaine Youtube Misié Sadik

Langue : Crémole guadeloupéen

<https://www.youtube.com/watch?v=dxCP2e-pwl4>

Document 2 :

DÉNÉGRIFIKASYON

Chivé grenné, chivé a nèg, zéwo zéwo je suis nèg
Ki an tichou, kaka kabrit, milpat, tinat, afro, lòks,
Chivé-la ka fè tousa
Mè chivé grenné ka fè moun wont chivé grenné ka
fè moun pè
Yo di chivé-lasa pa ni valè alòs yo aprann nou pa
ba-y valè
Lè-w ka gadé byen é sa nou ka tann jenn a chivé sé
délenkan
Moun a lòks sé drogé é ti nèg sé moun trésé
Mé a pa sa nou yé nèg?
Poukisa nou pè sa nou yé NÈG?

Ou pé dékoloré, défrizé i ké kontinyé poussé nèg
Yo di chivé-lasa rèd a pennyé pas sé chivé a nèg
Sé vré an ka sonjé détwa koud pengn anmitan tèt
Pou mwen arété boujé, manman di mwen timoun
rétré-w dwèt!
A pa poussa an fini twomatizé non
Sa ki twomatizan, chivé grenné an-nou menm nèg,
nou ka dyabolizé-y

Yo di lòks, chivé grenné pa ka rantré an bwat
Yo di mwen «je ne vais pas pouvoir travailler avec ça, je ne serai pas présentable».
Yo di mwen é a pa jé, chivé grenné pa rèspèktab
Alòs moun ka défrizé pou yo pé sa asèpté

Yo ka dékoloré pou yo pé sa rèspèkté nomm
Èvè sa moun ka dégrenné pas yo las dénigré
NÈG
Dé Né GRI FI KA SYON
Nèg chivé a blan pou tibwen plis entégrasyon
Nèg lapo a blan tousa sé alyénasyon
Vwazin ou ka kayé pwason?
Défrizaj sèl solisyón, défrizaj, dèwmokòwtikoyid
tousa sé pwazon
Pawòl an mwen ka choké
An dézolé an pé ké dézolé pou sa pas an vèks
Konprann mwen chivé a wa, a renn chivé an-nou
jèks
Ka soufè fòt a konplèks ou fasilité pas défrizaj vin
on réflèks

Kouté, nèg, nègrès an pa la pou jijé-w
Mé si-w ka fè-y fò-w sav sa ou yé

An lenbé, an ka sonjé an tan chivé gressné té
èstilistik
Chivé gressné-la té manyifik, chivé-la natirél, bèl,
èspiryèl é otantik
Alè si do an nou yo ka fè bon frik dèpi yo raché nou
an Afrik
Di chivé-la pa èstétik alè i vin «incorrectement»
politik
Alò nou ni pou arété malpalé-y, annou plito rèspecté-y

Menmjan fo nou rèspecté tout kalté chivé si la tè mé
pa pè
Rèvandiké sa ki tan-nou pa lésé pon moun pilé nou
Coz' Black people don't give up the fight!
Chivé gressné sé fayt an-nou ké konprann sa on jou
si nou anvi ba-y lanmou,
Karapat é karité pas chivé-lasa dè kalité é pas i ka lité
Tibwen koko, tibwen lalwé ibiskis i ka mandé
Mé chivé gressné sèl pé ké jen lis

Dory Sélèsprika, *Tan*, les éditions du net, 2013

Document 3 :

L'expression « Je ne suis pas ton Haïtien », qui signifie « Je ne suis pas ton esclave », constitue un exemple illustratif de cette dialectique entre mise à distance de la condition coloniale et réappropriation de la norme raciale. Couramment utilisée en Guadeloupe, cette analogie permet de réaffirmer au quotidien la position d'indignité assignée aux immigrés haïtiens. D'autres formules dérivées complètent cet appareillage discursif, telles que « Ne fais pas ton Haïtien » ou encore « C'est un travail d'Haïtien », pour exprimer le fait qu'il s'agit d'une tâche ingrate et déconsidérée. Ces associations de sens conduisent à ramener les immigrés haïtiens à deux fonctions étroitement liées à la condition d'esclave : le coupeur de canne et le domestique. Louis-Auguste Joint, sociologue haïtien et militant associatif dans la communauté haïtienne de Guadeloupe, livre un témoignage éclairant sur la façon dont cette construction de l'« esclave haïtien » se manifeste au travers des interactions sociales : « Quand les gens disent "Je n'ai pas le temps de faire mon jardin, il faut que je trouve quelqu'un", on leur répond : "Tu n'as pas de contact avec un Haïtien ?" C'est comme si, en Guadeloupe, l'Haïtien tendait à être un être inférieur. » Être ramené au niveau des Haïtiens peut être vécu comme une véritable humiliation sociale, comme le signale Gabrielle Louis-Carabin : « Une fois j'ai eu une [administrée] guadeloupéenne qui est venue furieuse, me disant qu'au-dessus d'elle, il y a une Haïtienne, et qu'elle ne peut pas comprendre. Qu'on lui ait donné le rez-de-chaussée et elle le premier étage, que ça soit l'Haïtienne qui la domine. » (...)

Si cette nécessité du rejet d'un Autre racialisé pour tenter de stabiliser sa propre existence se cristallise dans l'exclusion des Haïtiens, elle se rapporte en réalité à un positionnement plus large fondé sur la « comparaison », pour reprendre les termes de Frantz Fanon. Se basant sur les observations personnelles qu'il livre dans son étude sur les conséquences psychologiques de la colonisation, l'auteur estime que les Antillais « sont comparaison, c'est-à-dire qu'à tout instant ils se préoccupent d'auto-valorisation et d'idéal du moi. [...] Les Antillais n'ont pas de valeur propre, ils sont toujours tributaires de l'apparition de l'autre. Il est toujours question de moins intelligent que moi, de plus noir que moi, de moins bien que moi. Toute position de soi, tout ancrage de soi entretient des rapports de dépendance avec l'effondrement de l'autre ».

Le classement du Haïtien en tant que dernier échelon de l'échelle socio-raciale apparaît comme une forme d'achèvement de cette logique. L'homologie établie avec la condition de l'esclave noir illustre la manière dont le stigmate colonial est, dans un double mouvement, accolé à la représentation du Haïtien et relégué aux frontières du corps social, transformant des conflictualités raciales internes en un problème extérieur.

Le Haïtien comme vecteur de contestation du discours colonial

Le rapport à l'immigré haïtien donne toutefois à voir d'autres manières de composer avec les hiérarchies issues de la société esclavagiste. Les discours recueillis auprès des acteurs interrogés laissent également transparaître une stratégie d'auto-identification à la première République noire, par laquelle il s'agit non plus de se dessaisir du stigmate racial, mais de contester et permute son contenu par la mise en récit d'une fierté noire.

Ce processus de reconstruction du Soi s'exprime notamment par l'usage de l'histoire haïtienne comme grille de lecture de la réalité sociale, particulièrement dans les formations de la gauche radicale et indépendantiste guadeloupéennes. Florent Mittel, maire communiste de Petit-Canal, présente ainsi Haïti en exemple à suivre et en victime des anciennes puissances coloniales : « Je dirais qu'Haïti est en train de payer son action dans l'histoire. L'esclavage régnait aux Antilles, et Haïti a été le premier peuple à se libérer [...]. On exploitait les gens pour enrichir d'autres puissances, ils ont stoppé cela, ils ont ouvert le chemin à d'autres peuples, et ça je

crois qu'on ne l'a pas pardonné à Haïti. » (...)

Ce répertoire de la libération haïtienne constitue un élément essentiel de la rhétorique développée par les membres du LKP, pour qui les souvenirs des luttes contre l'esclavage constituent un important référent d'action politique. La figure de Haïti fournit des éléments discursifs de contestation du système départemental et apparaît comme un référent central dans la narration de l'engagement des militants du collectif. (...)

Ce positionnement, à l'inverse des pratiques d'exclusion observées précédemment, s'inscrit dans une tradition d'opposition au discours colonial. L'histoire de la colonisation dans la Caraïbe se caractérise par la construction d'espaces discursifs alternatifs où les assignations raciales du colon sont contestées et réinterprétées, et où la catégorie « noire » est érigée en vecteur d'affirmation du Soi. L'usage de Haïti comme support de réhabilitation d'une conscience collective noire met en lumière la réactualisation de ces stratégies et la pluralité de positionnements dans le champ des relations sociales vis-à-vis des hiérarchies héritées du passé.

Sébastien Nicolas, « Je ne suis pas ton Haïtien » : une racialisation identitaire en Guadeloupe au prisme de l'immigration haïtienn, Cair.info, 23/11/2020

Document 4 :



Samuel Gélas, Portrait de famille,
Pierre noire et acrylique sur toile 140 x 150 cm,
2018

Les attendus de la première épreuve d'admission

Même si la présente épreuve se distingue, dans sa forme, de celles des sessions antérieures, les candidats sont vivement invités à consulter les rapports de jury des années précédentes. Ceux-ci précisent de manière détaillée les attendus en matière d'analyse de documents, en particulier lorsqu'il s'agit de supports audiovisuels. Il ne s'agit nullement de se borner à une description du document (ce qui est vu et entendu), mais bien d'en proposer une analyse critique et problématisée.

Le candidat veillera notamment à :

- identifier les symboles, les choix de représentation ainsi que les implicites à l'œuvre ;
- mettre en évidence la portée socio-culturelle du document, en lien avec le contexte créolophone considéré ;
- articuler forme et sens, plutôt que de se contenter d'énumérer des éléments sans les interpréter.

Une analyse pertinente suppose la prise en compte des éléments de forme (cadrage, lumière, composition de l'image, montage, rythme, points de vue, rapports entre son et image, procédés de narration, etc.) ainsi que des effets recherchés sur le spectateur.

Le candidat veillera également à appréhender le dossier dans son ensemble : il est attendu qu'il le traite dans sa globalité, en particulier dans la seconde partie de l'épreuve, en mettant en relation le document audiovisuel et les documents complémentaires.

S'agissant de l'analyse du corpus, il ne s'agit pas seulement de manifester une bonne maîtrise de la langue (ce qui constitue un prérequis évident pour un futur enseignant), mais également de faire la preuve de solides connaissances disciplinaires : capacité à analyser, commenter et interpréter les documents, plutôt qu'à les paraphraser ; aptitude à dégager un questionnement pertinent à partir du sujet proposé et à prendre vis-à-vis de celui-ci la distance critique attendue au niveau du concours.

CAPES BAC + 3

Réglementation de la première épreuve d'admission

Extrait de l'annexe de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré, publié au Journal Officiel du 19 avril 2025

1° Première épreuve d'admission.

L'épreuve prend la forme d'un exposé suivi d'un échange avec le jury qui consiste, à partir d'un dossier constitué de divers documents, à présenter de manière organisée les principaux enjeux d'un sujet.

Le dossier est constitué de quatre documents en langue régionale (un document audio ou vidéo ne dépassant pas cinq minutes, un ou deux textes, un ou deux documents iconographiques) prenant appui sur le programme du concours.

L'épreuve se compose de deux parties.

La première partie de l'épreuve est en langue régionale. Le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo, puis en explicite les liens avec les autres documents du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange avec le jury.

La seconde partie de l'épreuve est en langue française. Le candidat explicite l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier. Cet exposé est suivi d'un échange permettant au jury de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles.

L'épreuve vise à apprécier la qualité de la langue employée dans les deux parties de l'épreuve. Elle vise également à évaluer la capacité du candidat, à structurer son propos, à analyser de manière organisée des documents de nature variée, à en présenter les principaux enjeux de sens dans le cadre d'un oral en continu, puis en interaction avec le jury.

Durée de la préparation : trois heures.

Durée de l'épreuve : une heure.

Chaque partie dure trente minutes (exposé : dix minutes, échange : vingt minutes).

Coefficient 5.

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire